

# OFFEMONT RÉALITÉS

**Bulletin Municipal**



*La Commune d'Offemont vue de l'Hôtel "Mon Village"*

**JUILLET 1988**

**TOUS CHAUFFAGES**  
(Gaz, Fuel, etc.)

ENTRETIEN - SANITAIRE

**Jacques  
HOSSELET**

16, rue des Eygras - 90000 OFFEMONT  
Tél. 84 26 07 86

**TAXI  
SOPHIE**

7 JOURS SUR 7  
24 HEURES SUR 24  
TOUTES DISTANCES

Tél. 84 26 64 15      90300 OFFEMONT

*POUR TOUS VOS PROBLÈMES*



**MOUGENOT**  
**Traiteur**

76, avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT  
Tél. 84 21 45 15

**TRANS'ÉCLAIR**

*Pour toutes vos expéditions :*

- 7 JOURS SUR 7
- 24 HEURES SUR 24
- TOUTES DISTANCES

Tél. 84 26 64 15      90300 OFFEMONT

**Etablissements**

**JACQUOT et MICHAUT & Fils**

Centenaire 1887-1987

88, av. J.-Jaurès 90000 BELFORT - Tél. 84 21 55 26

**SCIERIE**

**TOUS COMBUSTIBLES  
FUEL - ELF GAZ**

Lubrifiants ELF  
Charbons des meilleures provenances  
Isolation  
Plots chêne / sapin  
Bois exotique

**ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENTS**

**Jean-Pierre REGNARD**

4, Voie Cybèle - OFFEMONT 90300 VALDOIE  
Tél. 84 26 03 77

C.M.D.P. LACHAPELLE-Sous-ROUGEMONT 11510540 - SIRET 33004209400012

# OFFEMONT RÉALITÉS

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 1988

## SOMMAIRE

Le mot du maire - La Poste .....	3
M. Chateaudon est décédé le 1 <sup>er</sup> mars 1988 .....	7
Etat civil	
– Naissances .....	9
– Mariages .....	10
– Décès .....	11
Quêtes à mariage .....	12
Dons .....	12
Séances du Conseil Municipal .....	13
Commission des travaux .....	23
Un village qui bouge .....	24
Commission des sports et loisirs .....	27
Résultats des élections .....	30
Nouvelles en bref .....	31
Les sapeurs pompiers d'Offemont .....	33
Sixième rencontre sportive des élus .....	34
La commune célèbre les noces de diamant de M. et M <sup>me</sup> Gaston GIROL .....	35
et les noces d'or de M. et M <sup>me</sup> BRUNETTI .....	36
Grande première : Baptême républicain de Dimitri FERRY et de Vincent POILEVEY .....	37
Un élevage de pigeons à Offemont .....	39
Souvenirs .....	45

## OFFEMONT RÉALITÉS

**Bulletin Municipal d'Informations  
Mairie - 90300 OFFEMONT**

Directeur de la publication : F. BOUVIER.

Publicité : s'adresser en mairie - Tél. 84 26 01 49.

Le présent numéro est tiré à 1200 exemplaires par :

Imprimerie Schraag - Valdoie - Tél. 84 26 00 44.

Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Dépôt légal n° 46/88.

# Crédit Mutuel

*Une banque ouverte  
aux projets  
des uns, aux idées  
des autres.*



PRÊTS CONSTRUCTIONS  
CRÉDITS PERSONNELS  
PRÊTS BONIFIÉS AUX ARTISANS  
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS  
COMMERCIAUX

LIVRET BLEU A 4,50 % net d'impôts  
LIVRET RETRAITE  
PER  
ÉPARGNE LOGEMENT  
PLACEMENTS FINANCIERS  
ASSURANCES  
VOYAGES

**RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE**

## Caisse de Crédit Mutuel

**BELFORT CENTRE**  
Place de la République  
Tél. 84 21 47 59

**VALDOIE**  
22 bis, rue Carnot  
Tél. 84 26 59 33

**BELFORT VOSGES**  
103, avenue Jean-Jaurès  
Tél. 84 21 26 30

**Bureaux ouverts du mardi au samedi inclus  
Fermé le lundi**

**ET 3 GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE  
A VOTRE SERVICE 24 H SUR 24**

# LE MOT DU MAIRE

## LA POSTE

Offemont, commune de plus de 4000 habitants, promue au rang de chef-lieu de canton en 1985, n'avait pas encore "sa" poste.

Ce sera cependant bientôt chose faite et dès le 3 octobre prochain les habitants d'Offemont -et d'ailleurs- pourront effectuer toutes les opérations postales dans l'établissement qui s'élève désormais au carrefour du Martinet à l'emplacement de l'ancien café Musy.

La poste, dans notre commune, se révélait être, depuis longtemps, une nécessité et les conseils municipaux successifs souhaitaient cette réalisation. Relisez à ce sujet les tous premiers numéros d'Offemont-Réalités dès 1971.

L'acquisition de cet ancien café - un parmi les derniers d'Offemont qui en comptait autrefois des dizaines - a permis cette opération dont le coût, pour le bâtiment lui-même, l'aménagement du bureau, les deux logements et compte tenu de la subvention départementale, de la récupération future de TVA, atteindra approximativement 900 000 francs.

Opération bénéfique à tous points de vue. Bien placée sur la rue Aristide Briand - le chemin départemental n° 22 - cette agence postale permettra à nos concitoyens d'effectuer beaucoup plus facilement, sur place, toutes les opérations postales qu'ils devaient précédemment accomplir dans les communes voisines : Belfort ou Valdoie.

Les déplacements fastidieux évités, ce sera un gain de temps et un problème fréquent de parking qui fera partie du passé puisqu'une surface de stationnement suffisante et d'un accès facile sera implantée sur une parcelle de terrain attenant au bâtiment réalisé.

Pour le quartier ce sera aussi l'élimination d'une "verrue" qui portait atteinte à l'environnement et constituait souvent une gêne sonore et nocturne pour le voisinage.

Précisons que la dernière partie du bâtiment, existant encore aujourd'hui, est aussi voué à la démolition et qu'il sera remplacé par une construction dont le volume, l'architecture et la destination feront l'objet de futures études...

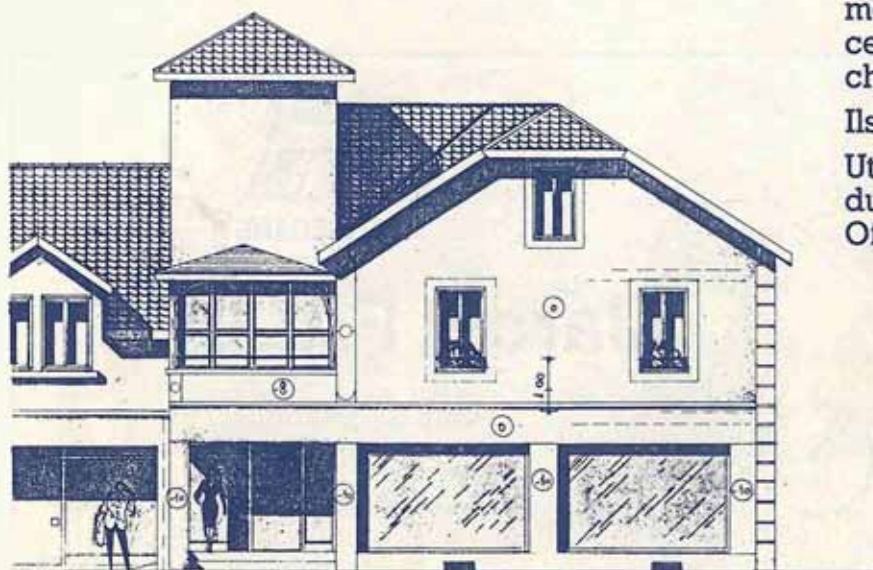
L'agence sera tenue dans l'immédiat par une seule personne dont le choix et le stage de formation indispensable incombent en priorité à la fonction départementale de la poste. Une tâche extrêmement variée attend ce ou cette gérante, tâche qui nécessitera compétence, dévouement et discrétion.

Vous serez j'en suis sûr, toujours l'objet d'un accueil souriant dans un bureau agréable.

Vous avez tous souhaité à un moment ou à un autre que les services de la poste soient plus près de chez vous.

Ils sont là maintenant.

Utilisez votre poste et prenez note du nouveau code postal : 90300 Offemont.



*Le rêve... réalisé.*

# Ambulancier SARL KIRAZIAN

A VOTRE SERVICE

**JOUR  
et  
NUIT**

TOUTES DISTANCES

38, rue de l'Etang - 90300 VALDOIE - Tél. 84 26 03 85

Installateur  
Agréé



**EDF**

*ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE*

## Roger WILLIG

83, rue Aristide Briand - OFFEMONT 90300 VALDOIE  
Tél. 84 26 05 50



## Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

6, Avenue Jean-Moulin - BELFORT

Téléphone 84 21 11 25

*La poste en voie d'achèvement.*







# **M. CHATEAUDON**

## **est décédé le 1<sup>er</sup> mars 1988**

### **L'Hommage de M. TRITTER**

Connaissant votre modestie, Madame Chateaudon, vous qui fûtes ma collègue pendant dix-neuf années, je serai aussi bref que possible, mais je ne puis quitter votre mari sans lui dire un dernier adieu, à lui, qui, à mon sens, avait bâti sa vie sur plusieurs idées fortes :

- sa famille et l'éducation de ses enfants,
- son patriotisme, son sens du devoir et son action en faveur du monde combattant,
- la défense de l'école publique,
- son engagement politique et son action municipale.

Père de cinq enfants, deux filles et trois garçons, il leur a inculqué les qualités morales traditionnelles qu'il avait lui-même héritées de ses parents : le sens de l'effort et du travail, la droiture, l'honnêteté et le patriotisme.

Trois de ses enfants ont opté pour la carrière enseignante.

Roger Chateaudon fut mobilisé en 1939, lors de la deuxième guerre mondiale et affecté à un régiment d'infanterie de forteresse stationné sur la ligne Maginot. Fait prisonnier en 1940, il passa ses cinq longues années de captivité dans un offlag de Poméranie, une province allemande de l'est aux conditions climatiques particulièrement sévères.

Rentré à Offemont, il se mobilisa aussitôt au service de ceux qui, comme lui, avaient connu la séparation et l'éloignement, et il

créa localement l'Association des Anciens Prisonniers de Guerre, élargie en 1955 en une Association des Anciens Combattants d'Offemont Vétrigne, dont il devint Président lorsqu'il fallut remplacer notre camarade Girard, un ancien de la première guerre mondiale.

Au sein de ces deux associations, il se dévoua sans compter, et une de ses premières initiatives fut de perpétuer le souvenir des Maquisards du Chérimont, fusillés par les Allemands en septembre 1944, sur le territoire de la Commune, en faisant élever un monument à l'endroit même de leur supplice.

Participant assidu aux réunions du Conseil d'Administration de l'U.F.A.C., il fut l'ardent défenseur des intérêts et des droits du monde ancien combattant, et ses avis, souvent fougueusement exprimés, y étaient toujours attentivement écoutés et appréciés.

Et puis il a voulu aussi compléter ce dévouement à la cause des Anciens Combattants en se mettant au service de l'ensemble de ses concitoyens.

Politiquement engagé, il fut en effet élu Conseiller municipal et Maire, en 1955, à l'occasion d'une élection partielle provoquée par le décès brutal du Maire Etienne Welsch au début de son deuxième mandat.

J'ai rejoint Roger Chateaudon au sein du Conseil municipal en 1959, et nous avons parcouru un chemin commun jusqu'en 1971.

J'ai alors pu découvrir toutes ses vraies qualités. Certes, nous avons quelquefois des avis divergents sur la conduite des affaires municipales, mais nous retrouvions toujours un accord lorsqu'il s'agissait de définir les grandes orientations en faveur de nos concitoyens.

C'est ainsi que pendant les seize années que dura le mandat de Roger Chateaudon, furent réalisés, entre autres :

- les travaux d'adduction d'eau potable qui apportèrent aux habitants hygiène et confort ;
- les premières tranches du programme d'évacuation des eaux usées ;
- la construction du groupe scolaire du Martinet et celle du premier groupe scolaire de l'Arsot, en éléments préfabriqués, disparu aujourd'hui ; ces deux groupes servant à accueillir une population scolaire provenant des nouveaux quartiers édifiés par l'Office H.L.M.

Cette œuvre accomplie dans le domaine scolaire, il a voulu la préserver en s'engageant encore plus profondément et en militant activement au sein des organisations de défense de l'Ecole publique. Son

dévouement à cette école, son action en faveur de la jeunesse, lui valurent deux décorations dont il était, à juste titre, très fier, la Médaille de la Jeunesse et des Sports et les Palmes Académiques.

Par ailleurs, il avait été choisi comme délégué départemental de l'Education Nationale.

Roger Chateaudon, vous avez très souvent prononcé le dernier adieu pour nos camarades de l'Association des Anciens Combattants ; c'est aujourd'hui à moi qu'incombe le devoir de vous dire ce dernier adieu auquel j'ajouterai, au nom du Conseil municipal et de la population offemontoise, merci pour l'œuvre accomplie pendant ces seize années durant lesquelles vous fûtes notre premier magistrat.

A vous, Madame Chateaudon, à vous, Jean-Pierre, Marc, Francine, Mireille, Jean-Luc, je vous assure que nous conserverons de votre époux, de votre père, le souvenir d'un homme de bien ; et au nom de mes camarades de l'Association des Anciens Combattants, ainsi qu'au nom du Conseil municipal, je vous présente mes très respectueuses condoléances.



**Radio France**  
**BELFORT**  
MONTBELIARD : 94.6 **95.2**

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

ACHIR Fatima	née le 10 Juillet 1987	à BELFORT (Tre)
ALOUANE Fatima	née le 30 Décembre 1986	à BELFORT (Tre)
ANTOINE Coralie	née le 15 Septembre 1987	à BELFORT (Tre)
BARBE Matthieu	né le 22 Mars 1987	à BELFORT (Tre)
BELMONTE Laurent	né le 1 <sup>er</sup> Décembre 1986	à BELFORT (Tre)
BENMAHDI Lilia	née le 28 Novembre 1987	à BELFORT (Tre)
BOUDJADJA Amar	né le 22 Juin 1987	à BELFORT (Tre)
BOULEMNAKMER Oufia	née le 26 Novembre 1986	à BELFORT (Tre)
BOUSSALEM Farida	née le 10 Mai 1987	à BELFORT (Tre)
BOUSSALEM Ratiba	née le 10 Mai 1987	à BELFORT (Tre)
BRAUX Aurélie	née le 3 Septembre 1987	à BELFORT (Tre)
BUREL Sophie	née le 3 Décembre 1987	à BELFORT (Tre)
CHENNIKI Fairouz	née le 23 Novembre 1987	à BELFORT (Tre)
CHEVAL Caroline	née le 2 Mars 1987	à BELFORT (Tre)
COLNOT Emmanuelle	née le 25 Novembre 1987	à BELFORT (Tre)
D'ISIDORO Ludivine	née le 5 Février 1987	à BELFORT (Tre)
DRICI Reda	né le 29 Mars 1986	à BELFORT (Tre)
ELHNA Nawal	née le 6 Juin 1987	à BELFORT (Tre)
ELKHALDI Brahim	né le 5 Mai 1987	à BELFORT (Tre)
FAUTSCH Stéphanie	née le 31 Décembre 1986	à BELFORT (Tre)
GALMICHE Fabien	né le 11 Décembre 1987	à BELFORT (Tre)
GÉRARD Florine	née le 20 Juin 1987	à BELFORT (Tre)
GRACIA Mikaël	né le 24 Septembre 1987	à BELFORT (Tre)
GUEDOT Fanny	née le 27 Juin 1987	à BELFORT (Tre)
HAMAZA Sidahmed	né le 18 Juillet 1987	à BELFORT (Tre)
HARBIT Cherifa	née le 21 Septembre 1987	à BELFORT (Tre)
HELLMANN Anne-Catherine	née le 29 Juillet 1987	à BELFORT (Tre)
HENRIOT Nicolas	né le 29 Septembre 1987	à BELFORT (Tre)
JABAL Rachid	né le 8 Juin 1987	à BELFORT (Tre)
JACQUOT Jessica	née le 14 Février 1987	à BELFORT (Tre)
JOUAOU Mahjouba	née le 8 Avril 1987	à BELFORT (Tre)
JOUAOU Yassine	né le 8 Avril 1987	à BELFORT (Tre)
KLOUCHA Fayçal	né le 13 Septembre 1987	à BELFORT (Tre)
LAMBOLEY Quentin	né le 14 Novembre 1987	à BELFORT (Tre)
LITZLER Stéphanie	née le 7 Février 1987	à BELFORT (Tre)
LOIGEROT Joël	né le 30 Novembre 1987	à BELFORT (Tre)
MEYER Isabelle	née le 15 Mai 1987	à BELFORT (Tre)
MULLER Julie	née le 21 Janvier 1987	à BELFORT (Tre)
MKAOUEN Saloua	née le 5 Mai 1987	à BELFORT (Tre)
PATTIN Emilie	née le 14 Avril 1987	à BELFORT (Tre)
PELLEGRINI Adrien	né le 28 Avril 1987	à BELFORT (Tre)
PIERSON Lucie	née le 29 Août 1987	à BELFORT (Tre)
POILEVEY Vincent	né le 25 Novembre 1987	à BELFORT (Tre)
REMY Elise	née le 22 Août 1987	à BELFORT (Tre)
VIAILLY Aurélie	née le 20 Juillet 1987	à BELFORT (Tre)
VIARD Caroline	née le 27 Novembre 1987	à BELFORT (Tre)
ZAMARIOTTO Laurent	né le 8 Avril 1987	à BELFORT (Tre)
ZEGHDAOUI Sonia	née le 8 Juin 1987	à BELFORT (Tre)
ZEMOULI Loubna	née le 16 Mai 1987	à BELFORT (Tre)

# ÉTAT CIVIL

## MARIAGES

- Mariage de Michel DE MADDALENA  
et de Edith COLOMBAIN, du 20 Décembre 1986.
- Mariage de Jean-Paul MONNOT  
et de Annie TRITTER, du 30 Décembre 1986.
- Mariage de Michel MEÏER  
et de Francine LAMMARI, du 14 Mars 1987.
- Mariage de Jean-Pierre EME  
et de Sylvie KASTL, du 28 Mars 1987
- Mariage de Rachid BENMAHDI  
et de Désirée HERRERO, du 25 Avril 1987.
- Mariage de Ghassan SOUKAINI  
et de Marie-Pierre NIDEGGER, du 9 Mai 1987.
- Mariage de Dominique RAFFENNE  
et de Isabelle COMMUNOD, du 20 Juin 1987.
- Mariage de Marc LARABI  
et de Marie-Odile CAMETTI, du 3 Juillet 1987.
- Mariage de Thierry BASSI  
et de Murielle ROBERT, du 4 Juillet 1987.
- Mariage de Jean-Pierre LEROY  
et de Christiane CUNCHON, du 11 Juillet 1987.
- Mariage de Bernard RAUSHER  
et de Marie-Rose GRANDMOUGIN, du 11 Juillet 1987.
- Mariage de Marc GABLE  
et de Olivia SPARAPAN, du 11 Juillet 1987.
- Mariage de Jean-Claude DIETRICH  
et de Flavie LAINE, du 18 Juillet 1987.
- Mariage de André ZUNKELLER  
et de Evelyne GÉRARD, du 22 Août 1987.
- Mariage de Emmanuel RISCH  
et de Magali SCHROLL, du 22 Août 1987.
- Mariage de Philippe WILLIG  
et de Annick SCHWEITZER, du 22 Août 1987.
- Mariage de Raymond GUILLEMIN  
et de Monique KNOPF, du 29 Août 1987.
- Mariage de Pierre LAHSEN  
et de Mina MOUAJH, du 5 Septembre 1987.
- Mariage de Emmanuel FERBER  
et de Lydia DEKKICHE, du 3 Octobre 1987.
- Mariage de Thierry NAPPEZ  
et de Nathalie MALCUTT, du 10 Octobre 1987.
- Mariage de Fernando SANTOS DE MATOS  
et de Angela DO NASCIMENTO EVANGELISTA,  
du 27 Octobre 1987.
- Mariage de Michel BESSE  
et de Sylvie GENEY, du 14 Novembre 1987.
- Mariage de Vito DELL'AGLIO  
et de Jocelyne COUCHOT, du 18 Décembre 1987.
- Mariage de Lucien ROUILLON  
et de Marie-Thérèse GAZANION, du 13 Février 1988.
- Mariage de Patrick HECK  
et de Corinne ROUILLON, du 9 Avril 1988.

# ÉTAT CIVIL

## DÉCÈS

- Décès de Renée MOUREY, veuve CONTESSE, âgée de 86 ans  
du 11 Novembre 1986, à Belfort.
- Décès de René WOERNER, âgé de 75 ans,  
du 19 Novembre 1986, à Belfort.
- Décès de Jacques MERCIER, âgé de 29 ans  
du 28 Novembre 1986, à Cosne-Cours-sur-Loire.
- Décès de Jean SCHMITT, âgé de 53 ans  
du 11 Décembre 1986, à Belfort.
- Décès de Germaine MULLER, Epouse BARBIERE, âgée de 55 ans  
du 26 Décembre 1986, à Offemont.
- Décès de Philomène BÉCHIR, veuve STRIBLEN, âgée de 83 ans  
du 1<sup>er</sup> Janvier 1987, à Belfort.
- Décès de Françoise BEURET, âgée de 33 ans  
du 24 Janvier 1987, à Belfort.
- Décès de Laurette DISSAUX, veuve RAUCH, âgée de 71 ans  
du 26 Janvier 1987, à Belfort.
- Décès de Alfred ENDERLEN, âgé de 86 ans  
du 26 Janvier 1987, à Belfort.
- Décès de Mohammed ESSALHI, âgé de 51 ans  
du 23 Février 1987, à Offemont.
- Décès de Jean-Pierre LAMBING, âgé de 35 ans  
du 25 Février 1987, à Offemont.
- Décès de Jeanne SUTTER, veuve CHAPUIS, âgée de 81 ans  
du 4 Mars 1987, à Belfort.
- Décès de Anna BRUNETH, veuve VERSINI, âgée de 82 ans  
du 12 Mars 1987, à Offemont.
- Décès de Marie BOURQUIN, veuve BEUCLER, âgée de 92 ans  
du 11 Mars 1987, à Belfort.
- Décès de Marie TOURNIER, veuve DÉLÉMONT, âgée de 79 ans  
du 25 Mars 1987, à Offemont.
- Décès de Robert LITSCHIG, âgé de 64 ans  
du 19 Mars 1987, à Bavilliers.
- Décès de Eric MATHIAS, âgé de 3 mois  
du 30 Avril 1987, à Offemont.
- Décès de Enrico SAJAN, âgé de 64 ans  
du 6 Mai 1987, à Belfort.
- Décès de Marie GASSER, veuve PFISTER, âgée de 91 ans  
du 13 Juin 1987, à Bavilliers.
- Décès de Henri THEVENOT, âgé de 80 ans  
du 21 Juin 1987, à Belfort.
- Décès de Marcel BESSE, âgé de 61 ans  
du 11 Juillet 1987, à Belfort.
- Décès de Andrée GUETLIN, âgée de 53 ans  
du 22 Juillet 1987, à Belfort.
- Décès de Max PERIER, âgé de 56 ans  
du 14 Août 1987, à Belfort.
- Décès de Henri MARCHAND, âgé de 96 ans  
du 22 Septembre 1987, à Bavilliers.
- Décès de Léon BROUET, âgé de 87 ans  
du 4 Octobre 1987, à Offemont.
- Décès de Marie CHIPAUX, veuve SANCEY, âgée de 91 ans  
du 14 Octobre 1987, à Offemont.
- Décès de Caroline TROMMENSCHLAGER, épouse RINGENBACH, âgée de 61 ans  
du 23 Octobre 1987, à Offemont.
- Décès de André BOURGEOIS, âgé de 56 ans  
du 20 Octobre 1987, à Lepuix-Gy.
- Décès de Yusuf UCAL, âgé de 37 ans  
du 21 Novembre 1987, à Belfort.

# ÉTAT CIVIL

## QUÊTES A MARIAGE

DE MADDALENA - COLOMBAIN	233,90 F	Bureau d'Aide Sociale
MONNOT - TRITTER	640,00 F	1/2 Coop. Scol. Offemont-Centre 1/2 Club des Anciens
MEIER - LAMMARI		
EME - KASTL	680,00 F	Ligue contre le Cancer
BENMAHDI - HERRERO	405,35 F	Ligue contre le Cancer
SOUKAINI - NIDEGGER	392,00 F	Coop. Scol. Offemont-Centre Mat.
RAFFENNE - COMMUNOD	250,00 F	Bureau d'Aide Sociale
LARABI - CAMETTI	322,00 F	Ass. Paralysés de France
BASSI - ROBERT	390,00 F	Ass. Culturelle et Sportive Offemont
LEROY - CUNCHON	277,00 F	Ass. Culturelle et Sportive Offemont
RAUSHER - GRANDMOUGIN	439,90 F	1/2 Bureau d'Aide Sociale 1/2 Offemont-Réalités
GABLE - SPARAPAN	184,00 F	Bureau d'Aide Sociale
DIETRICH - LAINE	132,70 F	Bureau d'Aide Sociale
ZUMKELLER - GERARD	320,25 F	1/2 Club des Anciens 1/2 Caisse des Sapeurs-Pompiers
RISCH - SCHROLL	629,20 F	A.D.A.P.E.I.
WILLIG - SCHWEITZER	321,00 F	Club des Anciens
GUILLEMIN - KNOFF	289,00 F	Caisse des Sapeurs-Pompiers
LAHSEN - MOUAJIH	430,00 F	Caisse des Sapeurs-Pompiers
FERBER - DEKKICHE	234,15 F	Club de Football Arsot - Offemont
NAPPEZ - MALCUIT	185,00 F	Caisse des Anciens Combattants
DE MATOS - DO NASCIMENTO	40,00 F	Bureau d'Aide Sociale
BESSE - GENEY	143,20 F	Bureau d'Aide Sociale
DELL-AGLIO - COUCHOT	198,20 F	Caisse des Sapeurs-Pompiers
Noces d'Or BRUNETTI	613,00 F	1/2 Sapeurs Pompiers 1/2 Bureau d'Aide Sociale
Noces de Diamant BAUER	250,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Noces de Diamant GIROL	252,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Baptême Republicain Dimitri FERRY	254,00 F	Caisse des Sapeurs-Pompiers

## DONS

M. Marcel CHAUVELOT	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M <sup>me</sup> BEJOT	300,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Anonyme (O.A.)	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. le Docteur ROLLIN	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. J.-Claude PRINA	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et M <sup>me</sup> Jules BROUQUE	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. GOLDER	200,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et M <sup>me</sup> HOUZE	300,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et M <sup>me</sup> HOUZE	300,00 F	Club des Anciens

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SÉANCE DU 9 JANVIER 1987**

### **Ecole du Centre - Frais de chauffage des instituteurs :**

Eu égard à la pose de chaudières individuelles dans les logements de fonction, et à la facturation globale faite par GDF sur la consommation relevée au compteur général, le Maire recouvrera les frais de chauffage des occupants d'après la formule :

$$\frac{\text{Facturation totale GDF x consom. en m}^3 \text{ au compteur}}{\text{consom. en m}^3 \text{ relevée au compteur général}}$$

### **Décision modificative n° 2 - Section d'investissement :**

Le maire rappelle au conseil municipal qu'il s'avère utile, dans la construction du garage pour les véhicules de pompiers, de prévoir une fosse pour l'entretien desdits véhicules.

Le financement de cette option supplémentaire n'étant pas prévu dans l'enveloppe de crédits pour la construction de garage, il est proposé de prélever une somme de 40 000 F au compte 232, *travaux neufs de bâtiments*, pour l'affecter au compte 232 : *construction d'un garage*.

### **Acquisition de terrains :**

Le commune acquiert

- une parcelle cadastrée section A I n° 5 d'une contenance de 62 ares
- une parcelle (A I n° 114) d'une contenance de 66 ares
- une parcelle (A I n° 7) d'une contenance de 42 ares.

### **Propriété 11, rue des Soiras.**

Le loyer, indexé sur la hausse des loyers HLM, est augmenté de 3 %.

## **SÉANCE DU 30 MARS 1987**

### **Emplois TUC**

Le conseil municipal se prononce favorablement pour :

- l'acceptation d'un stage de TUC
- le recrutement de deux TUC supplémentaires.

Une indemnité mensuelle de 500 F leur sera versée.

### **Surveillance des opérations funéraires :**

Le maire donne lecture au conseil municipal d'une lettre de Monsieur le Commissaire Central en date du 16 janvier 1987.

Celui-ci rappelle qu'aux termes de l'article 413 du Code des Communes, les opérations funéraires d'exhumation, réinhumation et de translation de corps doivent être contrôlées par un Commissaire de Police.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de confier le contrôle des opérations précitées à Monsieur le Commissaire de Police.
- de fixer à trente francs le montant de la vacation pour les opérations effectivement contrôlées.

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Immeuble Musy - Travaux de réhabilitation :

Monsieur Michel Galher, adjoint, expose au conseil municipal le plan de réhabilitation de l'immeuble Musy, 12, rue Aristide Briand, récemment acquis par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer un marché d'ingénierie confiant à Monsieur Bachmann, agréé en architecture, une mission de type M1, pour les travaux de transformation et d'agrandissement de l'immeuble précité.

### Contrat d'entretien chauffage :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier l'entretien des chaudières à gaz des bâtiments communaux à Monsieur Jacques Hosselet, artisan, 16 rue des Eygras à Offemont.

### Subventions 1987 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- Amicale du personnel communal .....	12 000 F
- Association pour les loisirs de l'enfance et de l'adolescence .....	5 000 F
- Amicale des locataires Arsot-Ganghoffer - Casernes .....	1 000 F
- Bureau d'aide sociale .....	10 000 F
- Harmonie municipale de Danjoutin .....	750 F
- Centre culturel du Martinet .....	5 000 F
- Confédération nationale du logement .....	1 000 F
- Union sportive de l'Arsot .....	3 000 F
- Secours populaire pour Dassouri .....	2 000 F
- Association "Les Bleuets" Arsot .....	2 000 F
- Coopérative scolaire C.E.S rue Voltaire .....	2 500 F

### Médaille de la famille française :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de remettre aux mères ou pères décorés à l'occasion de la fête des Mères, la même somme qu'en 1986, soit :

- 850 F pour la médaille d'or
- 600 F pour la médaille d'argent
- 450 F pour la médaille de bronze

## SÉANCE DU 12 JUIN 1987

### Elections Prud'homales :

Des élections prud'homales ayant lieu en 1987, il importe de constituer la Commission communale prévue à l'article R 513-18 du Code du Travail.

Cette Commission comprend, outre le maire ou son représentant un délégué de l'administration, un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance, un employeur membre titulaire ou un membre suppléant, un salarié membre titulaire ou un membre suppléant.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Comme employeur titulaire : Monsieur Galher Michel

suppléant : Monsieur Willig Roger

Comme salarié titulaire : Monsieur Geiller Michel

suppléant : Monsieur Lepaul Michel.



## **SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

### **Contrat bleu :**

Monsieur Rausher, adjoint, expose au conseil municipal que des "Contrats bleus" relatifs à l'aménagement des rythmes scolaires au titre de l'année scolaire 1987-88, peuvent être conclus entre la commune, les associations participantes et l'Etat.

Ces contrats ont pour objet de développer au bénéfice des enfants, la pratique d'activités sportives, culturelles ou scientifiques les jours de classe, en dehors du temps scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer avec l'Etat et les responsables des associations participantes, une convention qui précisera en particulier les moyens apportés par l'Etat, les associations participantes, et la Commune.

### **Contrat-ressources personnalisé d'autonomie (C.R.P.A.)**

L'Etat et le Département, par convention du 17 juin 1986, sont convenus du financement et de la mise en œuvre du programme expérimental d'action et de réinsertion sociale dénommé : *Contrat-ressources personnalisé d'autonomie C.R.P.A.*

Dans le cadre de cette convention, le Département sollicite l'adhésion des Communes au dispositif prévu, soit :

- la création d'un ou plusieurs emplois d'utilité sociale qui seront offerts aux bénéficiaires de l'aide financière,
- et la participation au financement desdits emplois à hauteur de 20 % de la dépense par emploi créé, déduction faite de la participation éventuelle des organismes sociaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au dispositif proposé par le Département, et autorise le maire à signer la Convention prévue à cet effet entre le Département et la Commune.

### **Exploitation classée - Avis du CM :**

Le maire expose au conseil municipal que Madame Joëlle Huot, 12 rue Molière à Belfort, a sollicité l'autorisation d'exploiter sur le territoire de la commune un local d'incinération de cadavres de petits animaux.

L'ouverture d'une enquête publique doit être annoncée dans un rayon de trois kilomètres des limites de l'établissement, et l'avis du conseil municipal est demandé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne soulève aucune objection susceptible de s'opposer à la réalisation projetée.

### **Rentrée 1987-1988 - Suppression de postes :**

Par lettre en date du 30 mars 1987, Monsieur l'Inspecteur d'Académie fait savoir que seront fermées, à la rentrée 1987-88 :

- une classe maternelle
- une classe d'adaptation
- et une classe de perfectionnement à Offemont-Martinet.

En outre, le principe d'une fermeture conditionnelle à l'école d'Offemont-Centre primaire est retenu.

Le conseil municipal qui, au cours des dix dernières années, s'est prononcé favorablement, malgré des moyens financiers très restreints, pour la construction de vingt classes nouvelles, regrette de telles mesures de fermeture.

S'il est bien conscient qu'il existe une baisse actuelle réelle des effectifs scolaires, il rappelle cependant que, dans le secteur d'Offemont-Centre les travaux d'aménagement d'un lotissement de 58 parcelles sont en cours, et qu'actuellement 13 parcelles sont déjà réservées, ce qui signifie l'arrivée certaine de nouveaux élèves dans le courant de l'année scolaire 1987-1988.

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est pourquoi le conseil municipal unanime demande que la suppression d'une classe primaire à l'école d'Offemont-Centre soit examinée avec une attention toute particulière, même si le seuil de 133 élèves pour 6 classes n'est pas tout à fait atteint à la rentrée de septembre 1987.

### SÉANCE DU 3 JUILLET 1987

#### Immeuble Musy - Travaux de réhabilitation :

Par délibération en date du 30 mars 1987, le conseil municipal a autorisé le maire à signer un marché d'ingénierie, confiant à Monsieur Bachmann agréé en architecture, une mission de type M1 pour les travaux de transformation et d'agrandissement de l'immeuble cité en objet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser le maire

- à lancer un appel d'offres ouvert pour la réalisation de l'opération précitée
- à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues par la Commission d'appel d'offres.

#### F.D.E.C. 1988 :

Par lettre en date du 25 juin 1987, le conseiller général du canton d'Offemont demande que les dossiers de demandes de subventions au titre du F.D.E.C. 1988 soient transmis à l'Hôtel du Département pour le 14 août 1987.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal sollicite, au titre du F.D.E.C. 1988, l'inscription de l'opération suivante :

"Transformation et agrandissement de l'ancienne maison Musy, 12 rue Aristide Briand, propriété communale : aménagement d'une agence postale et de deux logements".

Le coût de l'opération s'élève à 860 000 F H.T., soit 1 109 960 F T.T.C.

#### Local communal :

La commune possède, accolé à l'église, un local qui a servi autrefois à abriter le corbillard, et plus récemment un véhicule des sapeurs-pompiers d'Offemont. Actuellement, ce local est vide.

Par lettre en date du 15 juin 1987, le Comité paroissial d'Offemont-Vétrigne a sollicité l'occupation de ce local afin d'y loger le système de chauffage de l'église (Chauffage au fuel à air pulsé).

## LES TRACTEES DES PETITS ESPACES



Tondeuses EUROtondor tractées 46 cm

Chez votre Conseiller Officiel :

**Ets DI MARCO**  
TOUT POUR LE JARDIN  
Vente et Réparation

12 bis, route de Montbéliard  
90400 ANDELNANS  
Tél. 84 22 30 51

## **SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se déclare favorable à cette occupation et autorise le maire à signer une convention avec l'association précitée.

### **Concessions dans les cimetières :**

Par délibération en date du 21 décembre 1984, le conseil municipal avait fixé les prix des concessions dans le cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de réajuster ces prix avec effet au 1<sup>er</sup> août 1987.

Le barème suivant est adopté à l'unanimité :

Concession de 15 ans : 96 F le m<sup>2</sup>

Concession de 30 ans : 186 F le m<sup>2</sup>

Concession de 50 ans : 420 F le m<sup>2</sup>

Perpétuelle : 3 600 F le m<sup>2</sup>

### **Lotissement Petitjean :**

Monsieur Petitjean Victor quitte la séance.

Monsieur Galher Michel, adjoint, expose au conseil municipal le projet de lotissement présenté par Monsieur Victor Petitjean.

Ce lotissement de 10 parcelles sera implanté au lieu-dit "Derrière l'Arsot" sur les parcelles AK n<sup>os</sup> 43 et 44 appartenant à Monsieur Victor Petitjean.

Le conseil municipal donne un avis favorable :

- pour la réalisation de cette opération,
- pour le principe d'une autorisation d'accès, par la parcelle communale cadastrée section AB n<sup>o</sup> 50, étant entendu que cet accès sera déterminé par accord entre les deux parties, et qu'il entraînera une cession de terrain communal au profit de Monsieur Petitjean.

Le prix de cette cession sera ultérieurement défini, après détermination des surfaces concernées.

**CHAUFFAGE  
SANITAIRE  
COUVERTURE**

**Entreprise  
ETTWILLER**

Chauffage - Gaz  
Tous systèmes

11 bis, rue de Saverne  
90000 BELFORT  
Tél. 84 21 26 66

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Licence IV - Cession :

Par acte passé chez Maître Gourraud, Notaire à Belfort, la Commune a fait l'acquisition du fonds de commerce exploité précédemment par Monsieur Zabouche Ahmed (délibération du Conseil municipal en date du 16 mai 1986).

De ce fait, la commune qui n'exploitera pas le fonds précité est devenue propriétaire d'une licence IV qui peut ainsi être cédée.

Monsieur Boudjadja Tahar s'est déclaré susceptible d'acquérir cette licence qu'il compte exploiter 11 rue Miellet à Offemont.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

- autorise le maire à céder cette licence à Monsieur Boudjadja Tahar, et à signer l'acte à intervenir.
- fixe le prix de cette cession à vingt mille francs.

### Egout pluvial - Rue sous la Miotte - 2<sup>ème</sup> tranche - Marché :

L'exposé du maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à lancer un appel d'offres ouvert pour la construction de la 2<sup>ème</sup> tranche d'égoût pluvial rue sous la Miotte, et à signer avec l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres, le marché correspondant.

### Vente de véhicules :

Deux véhicules, propriété de la commune, et utilisés par le corps des sapeurs-pompiers d'Offemont sont désaffectés du fait de leur état de vétusté.

Il s'agit :

- d'une Estafette Renault de 1972, immatriculée 399 EC 90,
- d'un J7 Peugeot de 1973, immatriculé 590 EG 90.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'autoriser le maire à procéder à la vente de ces véhicules au mieux des intérêts de la commune.
- d'autoriser le Receveur de la commune à encaisser le produit de la vente.

Peinture - Papiers Peints  
Revêtements muraux  
Vitrerie

CUNCION & C<sup>o</sup>

Ravalement  
de Façades

106, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT  
Tél. 84 28 04 02



NOUVEAU MAGASIN  
13, rue Thiers à Belfort  
Tél. 84 28 99 06

## L'ENFANT DO

Spécialiste mobilier enfant  
Puériculture et Jouets

Livraison gratuite

CARTE DE FIDÉLITÉ AVEC REMISE IMMÉDIATE

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1987**

**Vacations - Sapeurs-pompier :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les nouveaux taux des vacations horaires des sapeurs-pompier volontaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 (arrêté du 28 octobre 1986).

- Adhésion de la commune d'Offemont à l'association des maires du Département.
- Emprunt d'1 million de francs pour la rénovation d'un bâtiment communal.

**SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1987**

**Immeuble Musy :**

Monsieur Galher, adjoint, expose au conseil municipal le projet de réhabilitation et transformation de l'immeuble Musy, 12 rue A. Briand et dont la commune a fait l'acquisition.

Après en avoir délibéré, il est décidé :

- par 14 voix pour, 3 voix contre et 7 abstentions de réhabiliter et modifier le partie ouest de l'immeuble - l'ancien café - afin d'y implanter le bureau de poste et deux logements,
- d'étudier - compte-tenu du rapport peu favorable établi par l'expert concernant l'état du bâtiment - le devenir de la partie centrale et de l'aile est de l'immeuble précité,
- approbation de la modification du plan d'occupation des sols (POS).

**COUVERTURE**

**ETANCHEITE**

**ZINGUERIE**

**HOUZE S.A.**

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - Tél. 84 26 03

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 28 DECEMBRE 1987

#### Francas : aide aux familles pour 1988 :

Le conseil municipal décide :

- de porter l'aide aux familles à 8 F par jour et par enfant fréquentant les centres Francas,
- de porter la participation aux frais de transport à 7,50 F par jour et par enfant fréquentant les centres nécessitant un transport,
- de limiter ces aides à 30 journées-enfant pour chaque enfant de chaque famille, et pour l'année civile,
- de porter à 600 F la subvention d'équipement 1988.

#### Création d'emploi :

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi de commis au secrétariat.

#### Constitution de partie civile :

Le maire informe le conseil municipal, que dans la nuit du 11 au 12 août 1987 deux mineurs ont causé des dommages à un abribus, et à un panneau de stationnement appartenant à la Commune d'Offemont.


Le montant de ces dommages s'élève à 3 013,45 F.

Après en avoir délibéré, et conformément aux articles L 316-1 et 316-3, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à se porter partie civile dans cette affaire.

### SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1988

#### Propriété 11, rue des Soivas :

Le loyer étant indexé sur la hausse des loyers HLM, il est augmenté de 3 %.



**MENUISERIE**  
Parquets flottants  
Agencements  
Escaliers

**CHARPENTE**  
Couverture  
Isolation

Entreprise  
**ARMBRUSTER FRÈRES**

32, rue Aristide Briand  
OFFEMONT 90300 VALDOIE  
Tél. 84 26 07 32

**Chauffage Central**  
**Sanitaire**  
**Couverture - Zinguerie**

**Jean BOCKSTAL**

**Tél. 84 26 33 09**

23, Rue de Cerisiers  
90300 OFFEMONT

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Vocations sapeurs-pompiers :

Le conseil municipal adopte les nouveaux taux des vacations horaires des sapeurs-pompiers fixés par l'arrêté ministériel du 7 décembre 1987.

### Echange de terrains :

Le projet d'aménagement du Stand de Tir "La Miotte" par la ville de Belfort a fait apparaître qu'une parcelle de terrain de 5 à 20 centiares, propriété de la Commune d'Offemont, était incluse dans l'emprise actuelle des installations de tir.

Afin de régulariser cette situation il est proposé un échange avec la ville de Belfort qui cédera une surface équivalente prise dans la parcelle n° 53 section AL qui est sa propriété et qui jouxte l'école maternelle Jean Macé.

### Suppression de classes :

Le maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 18 janvier 1988.

Celui-ci indique que par suite d'une baisse prévisionnelle des effectifs scolaires à la rentrée 1988, il est prévu la suppression conditionnelle de trois classes :

- une à OFFEMONT-CENTRE PRIMAIRE
- une à OFFEMONT-MARTINET PRIMAIRE
- une à OFFEMONT JEAN MACE MATERNELLE

Après en avoir délibéré le conseil municipal réproouve ces mesures de suppressions de postes et en demande l'annulation.

## SÉANCE DU 11 MARS 1988

### Chambre d'agriculture :

Après en avoir délibéré le conseil municipal nomme Monsieur PREVOT Edouard, 55 rue Aristide Briand, délégué du conseil municipal pour la révision des listes électorales aux Chambres d'Agriculture.

### Ets ROBINET & Cie

*Tous combustibles*  
Solides - Liquides - Gazeux

*Bois et Charbons*

*Mazout ESSO*

*Propane - Butane*

23, rue de Brasse - BELFORT

Tél. 84 21 48 74



### MÉTAL EST

S.A.R.L.

*Serrurerie - Fer - Alu*

*Ferronnerie*

*Double-fenêtres coulissantes*

2, rue de Frahier - 70400 CHALONVILLARS

Tél. 84 28 61 00

**Mécanique générale - Chaudronnerie - Mécanosoudure**

**s.a. A. Lepaul et Fils**

AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS

11, rue de la Gare  
**OFFEMONT**  
90300 VALDOIE  
Tél. 84 26 01 30

BANQUE C.I.A.L. BELFORT  
R.C. BELFORT 73 B 61

Locataire gérant du Fonds  
**M. A. LEPAUL**

CODE APE 2108  
SIREN 300 124 591 00011

Faubourg de France - BELFORT

*Michel Blum*  
BELFORT

*La Boutique des Hommes*



**GARAGE CARROSSERIE**  
Société Automobile Belfortaine

**GILBERT PEROZ**

6, rue de Valenciennes - 90000 BELFORT

Tél. 84 28 09 10

**CONCESSIONNAIRE HONDA**



*coiffure masculine*

**Jean-Pierre GREGET**

SAMEDI : Journée continue sur rendez-vous  
de 7 h à 17 h.

64, avenue Jean-Moulin - 90000 BELFORT  
Tél. 84 21 40 17



**SALON**  
**ISABELLE**

«*La Bigouderie*»

16, rue Aristide Briand - 90000 OFFEMONT  
Tél. 84 26 28 19



# ***LA COMMISSION DES TRAVAUX***

## **RÉALISATIONS**

- Rue sous la Miotte  
Le réseau pluvial et l'assainissement sont terminés.  
La réfection de l'ensemble en enrobé avec accotements stabilisés en schistes est finie.
- Rue des Cerisiers  
Les écoulements pluviaux ont été modifiés.
- Rue Welsch  
Les trottoirs ont été macadamisés.
- Rue Charles de Gaulle  
L'aménagement du rond-point à l'intersection des rues de l'Etang, rue de Gaulle et rue des Prés est subordonné à la réalisation d'une cession gratuite d'une parcelle de terrain appartenant à des particuliers.
- Mur du cimetière  
La réfection d'un mur est entreprise, de même que le drainage le long de celui-ci.

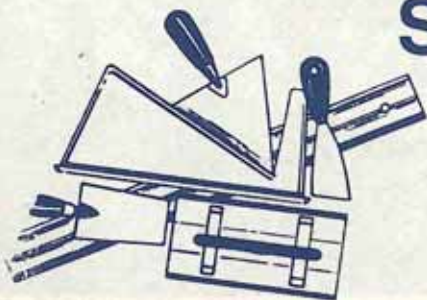
## **PROJETS**

Certaines rues, où aucune réalisation prochaine de travaux n'est prévue, pourront recevoir un enrobé.

Actuellement seules la rue sous la Miotte, la rue Croizat, la rue des Rosiers et une partie de la rue de Gaulle sont ainsi réalisées.

*TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS*

**S.A. SCHENINI**



76, rue Aristide Briand  
OFFEMONT - 90300 VALDOIE  
Tél. 84 26 03 88

# UN VILLAGE QUI BOUGE...

**Le lotissement rue des Cerisiers, rue des Maquisards**

*Bienvenue aux nouveaux offemontois !*



*Le nouveau fleuron d'Offemont : l'hôtel "Mon Village".*



*Une réussite architecturale indiscutable.*



*M. Mougenot, propriétaire de l'hôtel accueille ses invités le jour de l'inauguration.*



*Le Tout-Offemont était là... Ce fut une ambiance d'enfer jusqu'à l'aube du lendemain !  
Nous souhaitons à M. Claude Mougenot une réussite à la hauteur de ses espérances et de ses talents.*

# UGA

## SUPERMARCHÉ

Rue Aristide Briand

# OFFEMONT

# **COMMISSION DES SPORTS ET LOISIRS**

## **LE POINT SUR LE COMPLEXE SPORTIF**

1. **Dans le cadre de la création du complexe sportif** qui se met en place, rue des Eygras, après le terrain en stabilisé, **le vestiaire sera bientôt opérationnel.**
2. La première tranche du **terrain d'honneur** va démarrer incessamment.
3. En ce qui concerne les terrains de tennis, rien n'est prévu au titre de l'année 1988. Le vote du budget supplémentaire 88, verra le début d'une première tranche de ce tennis.

## **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE JUIN**

1. "Ecole et le Sport" pour les scolaires des trois groupes.  
**Vendredi 17 juin 1988.**
2. Parcours sportif  
Tournoi de football  
Feu de la Saint-Jean en soirée avec la participation des sapeurs-pompiers d'Offemont  
**Samedi 18 juin 1988**
3. Majorettes d'Offemont sur le stade Offemont-Centre.  
Démonstration des sapeurs-pompiers cadets.  
Dimanche 19 juin 1988

*Une réussite...*

## **Pierre FRANCHINI**

58. rue Aristide Briand  
OFFEMONT  
90300 VALDOIE  
Tél. 84 26 05 28  
et 84 26 33 41

### *Installations*

*Tuyauterie Industrielle  
Tous fluides  
Toutes pressions  
Vapeur Eau surchauffée Gaz  
Conditionnement de l'air  
Chaud et froid  
Ventilation - Climatisation  
Regulation  
Tous systèmes chauffage  
Pompe à chaleur - Solaire  
Plomberie - Sanitaire  
Geothermie*

## **STUDIO PHOTO**

8, rue de Turenne (rue du C.E.S.) - VALDOIE  
Tél. 84 26 52 45

**B  
B  
ERTRAND  
ESANÇON**

MARIAGES (*Mairie - Eglise - Domicile*)  
PORTRAIT (*Studio ou Domicile*)  
INDUSTRIE

*Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures en laboratoire*

*Ils ont répondu à l'appel.. du 18 juin.*



*Ils ont couru...*



*Ils ont gagné !*

*Le vestiaire du complexe sportif.*



# RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

## Elections présidentielles

### 1<sup>er</sup> tour

Inscrits : 2011  
Votants : 1699  
Suffrages exprimés : 1654

Barre	169
Juquin	35
Le Pen	355
Chirac	227
Mitterrand	661
Boussel	17
Waechter	76
Laguillier	22
Lajoinie	92

### 2<sup>ème</sup> tour

Inscrits : 2011  
Votants : 1753  
Suffrages exprimés : 1659

Mitterrand	1046
Chirac	613

## Elections législatives

Inscrits : 2011  
Votants : 1373  
Nuls : 27  
Suffrages exprimés : 1346

Chevènement Jean-Pierre	756
Niess Joël	75
Boisumeau Bernard	222
Bruder Bernard	293

ÉCOLE D'ACCORDÉONS  
COURS D'ORGUE

**Madame**  
**MOUGENOT**

76, avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT  
Tél. 84 21 45 14

PEINTURE  
REVÊTEMENT DE SOL  
RAVALEMENT DE FAÇADES

**Jean**  
**FAUCOGNEY**



4, rue Paul Cézanne  
OFFEMONT 90300 VALDOIE  
Tél. 84 26 42 79



# DERNIÈRES NOUVELLES

## M. Gilbert Willig, nouveau conseiller municipal

M. Gilbert Willig a pris ses fonctions d'élu communal le 12 février 1988.

Il a succédé à M<sup>me</sup> Françoise Biron qui, après une importante opération, a été contrainte de donner sa démission.

Aux dernières élections, M. Willig s'était présenté sur la liste "le renouveau".

## Le CCAS

86 personnes y assistaient. Parmi elles, M<sup>me</sup> Allemann, responsable du B.A.S., adjointe ; M. Le Maire, M. Rausher, adjoint et plusieurs conseillers et conseillères.

Au menu :  
Feuilleté au ris de veau  
Salades  
Roulé de veau et légumes  
Fromage - Salade verte  
Glaces et Crémant

Le repas a été égayé par un spectacle.

## Décès de M. André Bauer, ancien conseiller municipal,

et de son épouse, née Léonie Weiss.

M. et M<sup>me</sup> Bauer avaient fêté leurs noces de diamant en 1987.

M. Bauer s'est éteint le 12 avril 1988, et son épouse le 10 mai.

Toute la municipalité présente à leur famille ses plus sincères condoléances.

## Médailles de la famille française 1988

Médailles d'argent à :

M<sup>me</sup> Aron Brunehilde, 7 enfants

M<sup>me</sup> Faudot Andrée, 6 enfants

### Daniel JARDON

CARROSSERIE  
PEINTURE  
AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand - OFFEMONT  
Tél. 84 26 35 30

### STATION SERVICE

## ARAL

M. Jean TERREAU

*Vidange - Graissage  
Réglage pollution*

75, avenue Jean-Moulin - BELFORT  
Tél. 84 21 35 42

**Légion d'honneur décernée à :**

M. Pellegrin Louis, demeurant rue Gauguin.

M. Pellegrin avait reçu la médaille de bronze de la famille française en 1985.

**Félicitations à un ancien élève de l'école du Martinet !**

**Un prix au concours général de composition française pour Sébastien Bresch, élève au lycée Courbet.**

Le lycée Courbet vient de prendre connaissance des résultats du concours général. Sébastien Bresch, 17 ans, élève de 1<sup>ère</sup> scientifique a obtenu le deuxième prix de composition française. Sébastien était précédemment au collège du faubourg des Ancêtres avant d'intégrer le lycée Courbet. Il habite à Offemont. Sébastien a suivi toute sa scolarité primaire à l'école du Martinet, où il a laissé un excellent souvenir à tous les enseignants.

Cette performance (ce résultat est mentionné au dossier scolaire) peut permettre à Sébastien, après la terminale, de choisir l'une des filières réservées à l'élite.

**SURVEILLANCE  
SECURITE  
BELFORTAINE**

- VENTE/INSTALLATION
- TELESURVEILLANCE
- INTERVENTION

**LA TRILOGIE DE LA SECURITE**

**SURVEILLANCE SECURITE BELFORTAINE**

10, rue des Rosiers - OFFEMONT - 90300 VALDOIE - Tél. 84.26.22.32

# **LES SAPEURS-POMPIERS**

## **CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION D'OFFEMONT**

### **Personnel**

Le C.P.I. d'Offemont compte actuellement 21 sapeurs-pompiers volontaires. Le corps est commandé par un Adjudant-Chef.

Un nouveau gradé est venu renforcer l'encadrement depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1987, il s'agit de l'Adjudant Tarnold Bernard venant du C.P.I. Bavilliers.

Un Sergent - Deux Caporaux-Chef - Un Caporal - 15 Sapeurs

Le Service Médical était assuré par le Commandant Dumay Paul. Celui-ci a fait valoir ses droits à la retraite en 1987, nous le remercions et lui souhaitons une heureuse retraite.

Il est remplacé par le Capitaine Braun Jean-Bernard qui assure en permanence la surveillance médicale du personnel. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

### **Matériel**

1 V.P.I. 4x4 "Véhicule de Première Intervention 4 Roues Motrices"

1 V.P.I. "Véhicule de Première Intervention"

Prochainement Opérationnel

1 V.I.D. "Véhicule d'interventions diverses"

1 M.P.R. "Motopompe remorquable 60 m<sup>3</sup> heure"

**Petit matériel :** - 1 vide-cave thermique - 2 vide-cave électrique - 1 tronçonneuse  
- 1 aspirateur industriel - 1 groupe électrogène

### **Bilan des interventions**

Année 1986 103 sorties dont 19 feux - Année 1987 99 sorties dont 24 feux

Les interventions importantes sont faites sur demande du Centre Principal de Belfort.

Les petites interventions sont faites uniquement par le C.P.I. d'Offemont sur demande radio du C.S.P. Belfort (inondation, ascenseur bloqué, nids de guêpes, feu de cheminée, etc...).

**A noter :** Les sapeurs-pompiers volontaires de la Commune d'Offemont, sont de service du lundi 19 h au lundi 19 h.

Les équipes interviennent uniquement le soir du Lundi au Vendredi de 19 h à 7 h le matin, le samedi, dimanche et jour férié 24 h/24.

### **Nos joies - Nos peines**

**Mariage** du Caporal-Chef Zabe Pierre-Jean avec Girol Pascale, fille de l'actuel Chef de Corps, le 27 septembre 1987 en mairie de Vétrigne.

**Décès :** Le 22 septembre 1987 nous quittait notre ami Marchant Henri doyen des sapeurs-pompiers du Territoire de Belfort à l'âge de 96 ans.

### **Amicale La Vigilante**

Les membres de l'Amicale remercient toutes les personnes qui ont été sollicitées par la vente des cartes de membres honoraires, et des calendriers, ceci a permis à l'Amicale de fonctionner correctement et d'investir dans l'achat d'un véhicule de première intervention dont l'utilité se faisait sentir. Encore merci... à tous.

Nous tenons à nous excuser pour l'absence de soirées récréatives, pour cause de travaux d'aménagement sur nos futurs véhicules.

Prenez patience, nous ne vous oublions pas, cela se fera courant 2<sup>e</sup> semestre 1988.

### **La vie du corps**

Lors du parcours du cœur en 1985 est née la Section des jeunes sapeurs-pompiers, cette dernière va nous permettre d'incorporer prochainement 5 jeunes après test d'approbation en fin de stage d'instruction.

Actuellement la Section se compose de 13 jeunes et 4 personnes d'encadrement. Ceux-ci participent à la vie du corps formation de base et aux manifestations sportives et culturelles.

# **SIXIÈME RENCONTRE SPORTIVE DES ÉLUS**

Celle-ci a eu lieu le samedi 3 octobre 1987.

Le dimanche matin, en mairie de Belfort, M. Glastre, directeur du service des sports de la ville, a donné lecture du palmarès.

C'est M. Claude Hann, adjoint au maire, qui a distribué les médailles et les coupes.

La commune d'Offemont s'est très honorablement classée puisqu'elle est 6<sup>ème</sup> au classement par commune derrière Sermamagny (1), Vézelois (2), Argiésans (3), Fèche-l'Eglise (4) et Chaux (5).

Elle précède au classement : Thiancourt (7), Suarce (8), Belfort (9), Eloie (10), Phaffans (11), Foussemagne (12), Sevenans, Andelnans, Denney, Danjoutin (13), Vescemont, Bessoncourt, Botans (17), Fontenelle, Valdoie, Petit-Croix, Méroux-Moval et Autrechêne (20).

Au classement général :

- par catégorie 20-40 ans, M. Abry Christian se classe 4<sup>ème</sup>
- par catégorie 41-50 ans, M. Moniot Jean-Pierre se classe 2<sup>ème</sup>
- par catégorie plus de 51 ans, M. Rausher André se classe 7<sup>ème</sup>.

Bravo à nos élus !

**CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT  
GALVANISATION A CHAUD**

# **Ets René RUST**

**23, rue Aristide Briand - OFFEMONT - Tél. 84 26 30 00**

# **LA COMMUNE D'OFFEMONT CÉLÈBRE**

## **LES NOCES DE DIAMANT DE M. ET M<sup>me</sup> Gaston GIROL**

---

Très connus et estimés à Offemont, M. et M<sup>me</sup> Gaston Girol, domiciliés 32 rue des cerisiers ont fêté soixante années de vie commune.

Entourés de leur belle famille, ils ont reçu à la mairie l'hommage de la municipalité. En présence des élus et des sapeurs-pompiers, M. Robert Tritter disait son plaisir d'accueillir les deux époux qui dans l'enthousiasme de leurs vingt ans ont uni leurs destinées en la mairie de Pérouse le 19 novembre 1927. Le premier magistrat a également rappelé le rendez-vous donné voici dix ans lors des noces d'or, *"une prédiction réalisée aujourd'hui"*.

### **Les félicitations du maire**

Né à Offemont le 20 janvier 1906, M. Girol a fréquenté l'école du village, située en bordure du chemin départemental. Son père exerçait le dur métier de forgeron.

À l'âge de treize ans, M. Girol est entré à la société alsacienne de constructions mécaniques, apprenti chaudronnier, il a connu les longues journées de travail précédées et suivies d'un long trajet à pied.

Venait ensuite le service militaire effectué dans la marine. À Toulon, il embarquait sur le *"Victor Hugo"* croiseur cuirassé, était breveté mécanicien. Rendu à la vie civile, il reprenait le chemin de l'Alsthom mais se sentait attiré par le travail à l'arsenal où il est entré le 2 novembre 1927.

Deux semaines plus tard, M. Théodore Goffinet, maire de Pérouse, célébrait son mariage. Née Marguerite Cadet, M<sup>me</sup> Girol avait dix-neuf ans lors des noces. Dans sa jeunesse, elle fut employée de bureau à l'Alsthom. Possédant sans doute le don du commerce transmis par son père épicier, elle a travaillé dans divers établissements de Belfort en qualité de vendeuse.

En 1928 naissait le premier enfant Lucien disparu trop tôt à vingt-trois ans loin de sa famille et du pays natal dans la tourmente indochinoise. Né en 1935, Serge le deuxième garçon travaille à l'usine Bull de Belfort. Il commande le centre de première intervention des sapeurs-pompiers du village. Mobilisé sur place en 1939 dans les bataillons ouvriers d'artillerie, M. Gaston Girol en 1940 s'est replié en zone libre. Démobilisé en Haute Garonne, il a repris ses activités à Bourg en Bresse.

Après la guerre, il a retrouvé le parc de Belfort, où en 1966 il prenait une retraite bien méritée après quarante cinq années de vie laborieuse. Il vit maintenant en compagnie de son épouse d'heureux jours dans la maisonnette édifée de ses propres mains avec courage et patience. Tous deux sont heureux de recevoir leurs deux petits-enfants Luc et Pascale ainsi que Tinagenn, leur arrière-petite-fille.

Le premier magistrat d'Offemont a félicité M. et M<sup>me</sup> Girol qui ont bien rempli leurs engagements de fidélité et d'assistance. Au nom de toute la population, il leur souhaitait de poursuivre longtemps encore leur vie empreinte d'harmonie et de tendresse.

### **De beaux cadeaux**

M. Tritter a offert à M<sup>me</sup> Girol une belle gerbe de lys et d'alstromères. Les deux époux ont également reçu un radiocassette FM stéréo offert par la commune. M. Jocelyn Cametti leur a remis une composition florale, cadeau des sapeurs-pompiers d'Offemont.

Accompagné de biscuits, un champagne d'honneur a permis à l'assistance de s'associer aux vœux de la municipalité. Venait ensuite la messe d'action de grâces célébrée dans l'église Saint-Augustin par l'abbé Menecier.

Nous présentons à M. et M<sup>me</sup> Gaston Girol nos compliments et leur souhaitons pendant de longues années encore beaucoup de bonheur.

# **LA COMMUNE D'OFFEMONT CÉLÈBRE LES NOCES D'OR DE M. ET M<sup>me</sup> Mario BRUNETTI**



Domiciliés, 5 rue de l'Etang, M. Mario Brunetti et son épouse, ont célébré en présence de nombreux parents et amis cinquante années de vie commune.

A la mairie, le premier magistrat de la commune Robert Tritter a félicité les deux jubilaires.

## **Deux vies bien remplies**

Né le 3 janvier 1913 en Suisse à Vallorbe, le jeune Mario est venu à Belfort avec ses parents dès l'âge de neuf ans. A la sortie de l'école communale il est entré à treize ans, à la société alsacienne de constructions mécaniques. Après l'école d'apprentissage de l'usine, il est employé à la Traction pendant cinquante années. Il a pris une retraite bien gagnée en 1976 en qualité de contremaître. La grande médaille d'or du travail a récompensé ses mérites.

Après avoir effectué son service militaire à Besançon, il est rappelé en 1940 mais sera rapidement démobilisé. Requis en 1942 pour le service du travail obligatoire, le chef de famille sera obligé de travailler pendant trois ans outre-Rhin.

Entré en 1935 chez les pompiers d'Offemont M. Brunetti a terminé sergent du centre de première intervention. Il a gagné toutes les décorations attribuées aux soldats du feu jusqu'à la médaille d'or.

Née à Campea dans la province de Treviso, en Italie, son épouse Sylvia de Conto est arrivée en France à quatorze ans. En 1926, elle est embauchée à la SACM en qualité d'enrouleuse à la préparation des dynamos moyennes. M<sup>me</sup> Brunetti a pris sa retraite en 1976. A eux deux les époux ont travaillé pendant un siècle dans la même usine.

Le maire Robert Tritter a relu l'acte de mariage, établi le 29 avril 1937 par Hubert Metzger, premier adjoint de Belfort. Au foyer des deux jubilaires est née une fille Claudine qui, devenue M<sup>me</sup> Kastl, leur a donné deux petits-enfants Patrick et Sylvie.

Souhaitant aux deux héros du jour une vie longue et paisible, exempte d'ennuis de santé, le maire a offert à M<sup>me</sup> Brunetti une belle gerbe de roses rouges. Don de la commune, un fauteuil de jardin leur a été remis par M<sup>me</sup> Allman.

Nous présentons à M. et M<sup>me</sup> Brunetti nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

# GRANDE PREMIÈRE - BAPTÊME RÉPUBLICAIN A OFFEMONT

Le premier baptême républicain a été enregistré le 20 juin 1987 à la mairie d'Offemont.

Ce baptême a été instauré, comme l'a rappelé le maire, M. Tritter, le 18 floréal an II (18 juin 1794) par Robespierre qui prescrivait d'élever partout un autel de la Patrie pour célébrer les cérémonies civiques : "Des fêtes rappelant à l'homme la poésie de la divinité et la dignité de son être".

## **Parrainage civique de l'enfant Vincent Pierre Patrick Poilevey Le 22 mai 1988**

Le vingt-deux mai mil neuf cent quatre vingt-huit, à onze heures, Monsieur Didier Raymond Georges Poilevey, et Madame née Isabelle Danielle Andrée Mauvais, domiciliés 8, rue François Brouque à Offemont, père et mère de l'enfant, accompagnés de leurs parents et amis, ont comparu devant Nous, Michel Honoré, adjoint au maire de la commune d'Offemont. Ils ont déclaré présenter leur enfant au premier magistrat, afin de le placer sous la protection de la Cité, affirmant leur volonté de l'élever dans le culte de la vérité et de la raison.

Ils déclarent en outre, donner à leur fils Vincent Pierre Patrick né le 25 novembre 1987 à Belfort (Territoire), comme protecteurs plus particuliers et ce, pour le cas où ils viendraient à lui faire défaut :

Madame Nathalie Bouvier, demeurant Rue du 4<sup>ème</sup> R.T.T. à Pont-de-Roide (25), et Monsieur Patrick Bellouard, demeurant 14 rue Combes à Voujeaucourt (25) lesquels acceptent cette haute mission et prennent l'engagement solennel de suppléer les Parents dans toute la mesure de leurs forces et de leurs moyens si ces derniers viennent un jour à lui manquer.

Ils affirment qu'en face de cette éventualité et comme l'auraient fait les parents de l'enfant, ils poursuivront son éducation hors de tous préjugés d'ordre social ou philosophique, dans le culte de la vérité et de la raison, de l'honneur, de la fraternité, de l'amour du travail, de l'étroite solidarité des uns envers les autres, et dans le respect des Institutions Démocratiques.

Les Parents,

Le Parrain, la Marraine,

Les Témoins,

*Isabelle  
Didier*

*Hed*

*Bouvier*

*Hed*

*Danielle  
Bouvier*

L'ADJOINT au MAIRE



*Patrick  
Bellouard*

*R. Lormel*



Né le 22 octobre 1986, Dimitri, Charles, Norbert Ferry est le fils d'André et d'Elisabeth, conseillère municipale.

## **Parrainage civique de l'enfant Dimitri Charles Norbert Ferry Le 20 juin 1987**

Le vingt juin mil neuf cent quatre vingt sept, à onze heures, M. Ferry André et M<sup>me</sup> née Bourgoïn Elisabeth, domiciliés 3, rue Romaine à Offemont, père et mère de l'enfant, accompagnés de leurs parents et amis, ont comparu devant Nous, Robert Tritter, maire de la commune d'Offemont. Ils ont déclaré présenter leur enfant au premier magistrat de la Commune, afin de le placer sous la protection de la Cité, affirmant leur volonté de l'élever dans le culte de la vérité et de la raison.

Ils déclarent en outre, donner à leur fils Dimitri Charles Norbert né le 22 octobre 1986 à Belfort (Territoire), comme protecteurs plus particuliers et ce, pour le cas où ils viendraient à lui faire défaut :

Madame Cametti Colette, demeurant à Offemont, 12 rue Romaine, et Monsieur Parrenin Martial, demeurant à Offemont, 34 rue E. Mielle, lesquels acceptent cette haute mission et prennent l'engagement solennel de suppléer les Parents dans toute la mesure de leurs forces et de leurs moyens si ces derniers viennent un jour à lui manquer.

Ils affirment qu'en face de cette éventualité et comme l'auraient fait les parents de l'enfant, ils poursuivront son éducation hors de tous préjugés d'ordre social ou philosophique, dans le culte de la vérité et de la raison, de l'honneur, de la fraternité, de l'amour du travail, de l'étroite solidarité des uns envers les autres, et dans le respect des Institutions Démocratiques.



# UN ÉLEVAGE DE PIGEONS A OFFEMONT

*Aux champs des cerisiers, dominant le village, l'élevage de pigeons de Norbert Beaume.*



C'est sur les conseils d'un ami que Norbert Beaume, qui désirait faire de l'élevage, a choisi en 1984, de se spécialiser dans les pigeons.

Il est parti en stage à Avignon chez un éleveur pendant 15 jours. Depuis lors, il a refait plusieurs stages chez des éleveurs et même un stage organisé dans un lycée d'enseignement professionnel à Brioude.

*OR : Quels sont les principaux problèmes rencontrés par un éleveur de pigeons ?*

N. Beaume : Ce sont les mêmes que ceux rencontrés par tous les éleveurs : les maladies qui peuvent décimer un élevage en quelques semaines.

Il faut donc surveiller très attentivement son élevage, et être très strict en matière d'hygiène. Tous les 21 jours, les pigeons sont traités : le médicament administré est ajouté à l'eau de boisson. Ils sont vaccinés contre la salmonellose, etc...

*OR : Etes-vous astreint à des contrôles rigoureux de la part des services d'hygiène ?*

N. Beaume : Personnellement j'ai adhéré à un syndicat d'éleveurs de volailles et de producteurs de petits fruits "la Maison du Terroir". Les membres du syndicat ont une charte à respecter. Par exemple nous n'avons pas le droit de tuer des pigeons qui n'ont pas atteint un certain âge. Nous nous engageons à ne pas leur donner d'aliments industriels mais à ne les nourrir qu'aux graines.

Les seuls achats que nous avons le droit de faire concernent les couples reproducteurs : nous sommes en effet des aviculteurs et, de ce fait, nous ne devons pas faire d'achats pour revendre comme le feraient des commerçants.

*OR : Avez-vous beaucoup de couples reproducteurs ?*

N. Beaume : Actuellement 120. Mais je pense en avoir 450 dans un an. J'ai en effet construit -moi-même- un bâtiment de 45,25 m x 9,25 m (mesures extérieures) aux Champs des Cerisiers. Les pigeons y vivront en volières de 20 couples, une volière représentant un volume d'environ 45 m<sup>3</sup>.

*OR : Est-ce que ce nouveau bâtiment vous était fondamentalement nécessaire ?*

N. Beaume : Oui, pour de multiples raisons. Tout d'abord cela va me permettre de donner une certaine extension à mon élevage. Comme parmi ma clientèle je compte des restaurateurs, c'est important car on ne peut pas se permettre d'être en rupture de stock à l'égard de ces clients.

En outre, cela sera beaucoup plus pratique : j'aurai plusieurs circuits d'eau ; les traitements pourront donc être étalés en sorte que je pourrai conserver en permanence des possibilités d'abattage.

*OR : Les pigeons sont-ils un produit "haut de gamme" ?*

N. Beaume : Pas exactement, mais ce n'est pas un produit bon marché.

J'ai donc comme clients des restaurateurs, des particuliers (beaucoup aux périodes de fête) et, sur le marché, M. Durringer écoule ma marchandise.

*OR : Concevez-vous de pouvoir faire un jour de cette activité un emploi à plein temps ?*

N. Beaume : Non. Je ne le conçois que comme une activité complémentaire. J'aime en effet mon métier de couvreur et je travaille avec beaucoup de plaisir dans l'entreprise qui m'emploie.

*OR : Quels sont vos projets immédiats ?*

Ils procèdent d'une initiative collective.

La maison du terroir va construire dans le LEPA de Valdoie un abattoir polyvalent, agréé norme européenne pour l'exportation : cela devrait nous ouvrir les portes du marché suisse, potentiellement très intéressant.

*OR : Vous avez construit tout cela seul ?*

Non, j'ai été constamment aidé par mon épouse, qui travaille par ailleurs au centre hospitalier, par mon père, mais aussi par des amis.

Ainsi une entreprise c'est une idée, puis de l'initiative et beaucoup de courage, un travail considérable, le goût du risque, la solidarité familiale et l'amitié.

On ne peut qu'applaudir ceux qui réussissent et leur souhaiter bonne chance comme nous le faisons pour Norbert.

# **RECETTES DONNÉES PAR NORBERT**

## **PIGEONS CHASSEUR**

**Pour 4 personnes :**

- 4 petits pigeons prêts à cuire
- 1 c. à soupe d'huile
- 50 g de beurre
- 4 échalotes moyennes hachées
- 500 g de champignons de Paris
- 2 grosses tomates charnues, bien mûres
- 1 bouquet garni
- 4 verres de vin blanc sec
- Sel - Poivre
- Persil haché

Dans une cocotte pouvant les contenir tous, faites dorer les pigeons de toutes parts avec une cuillerée d'huile et 50 g de beurre bien chaud. Puis retirez-les de la cocotte.

À leur place, faites revenir doucement les échalotes hachées, sans les laisser colorer. Couvrez-les.

Pendant ce temps, nettoyez les champignons. Coupez-les en 4 et ajoutez-les aux échalottes. Laissez revenir ensemble, sur feu plus vif, à découvert, pendant 2 ou 3 mn tout au plus.

Pelez les tomates. Ouvrez-les en deux et pressez-les avec la main pour les épépiner. Coupez la pulpe en petits morceaux. Ajoutez-les, ainsi qu'un bouquet garni, dans la cocotte contenant toujours les champignons et les échalotes. Laissez mijoter ensemble quelques minutes.

Présentez les pigeons chasseur nappés de leur sauce de cuisson et parsemés de persil haché. Une garniture de pommes sautées aux fines herbes leur conviendra parfaitement.

## **PIGEONS A LA PROVENÇALE**

**Pour 4 personnes :**

- 2 beaux pigeons
- 4 petites bardes de lard
- 10 filets d'anchois déssalés
- 3 c. à soupe d'huile d'olive
- 20 petits oignons blancs, 6 gousses d'ail
- 3 c. à soupe de cerfeuil haché
- 1 verre de vin rouge de cassis
- 3 c. à soupe de bouillon
- le jus d'un demi-citron
- 4 très petites saucisses à l'ail, sel, poivre

Les pigeons étant apprêtés, les piquer avec les filets d'anchois, les brider et les barder. Faire chauffer l'huile dans une cocotte, y mettre les pigeons, les faire dorer de toutes parts, saler légèrement, poivrer, ajouter les petits oignons et les gousses d'ail entières, légèrement écrasées.

Mouiller avec le vin et le bouillon, couvrir et laisser cuire à feu doux 10 mn. Parsemer de cerfeuil, ajouter les saucisses, arroser avec le jus de citron. Continuer la cuisson 15 mn.

Dresser les pigeons sur un plat chaud après avoir retiré les bardes de lard, les entourer avec les petits oignons et les saucisses. Faire réduire le jus, le passer et en arroser la préparation.

Servir avec un vin rouge de cassis.

## PIGEONS A LA NORMANDE

Pour 4 personnes :

2 pigeons  
8 pommes fruit (dont 5 douces)  
1 grand verre de crème fraîche  
1 c. à café de calvados  
3 c. à soupe d'huile  
3 c. à soupe de beurre  
Sel - Poivre

Les pigeons étant vidés et bridés, faites-les dorer à l'huile dans une cocotte, salez, poivrez. Dans une sauteuse, faites fondre dans 3 cuillerées de beurre 5 pommes épluchées, épépinées et coupées en quartiers.

Quand les pigeons sont bien dorés de tous côtés, sortez-les de la cocotte, mettez à leur place les pommes. Posez les pigeons sur ce lit de fruits. Vous avez épluché les 3 dernières pommes et les avez coupées chacune en 4 en prenant soin d'enlever les pépins. Placez les quartiers de pomme autour des pigeons. Couvrez la cocotte, et laissez cuire 40 mn au four ou sur le feu. Le four doit être chaud.

Au moment de servir, délayez le calvados dans la crème et arrosez le plat de ce mélange. Réduisez le feu, car la crème ne doit pas bouillir. Vous pouvez garnir ce plat de croissants de pâte feuilletée, ou de croûtons frits, ou de pain de mie.

Prévoyez, à l'intention de ceux de vos convives ayant bon appétit, une compote non sucrée.

## PIGEONNEAUX AUX POIRES

Pour 4 personnes :

4 beaux pigeonneaux  
1 boîte de Poires Williams au sirop  
1/2 verre à moutarde de liqueur de cassis

Videz et flambez les pigeonneaux, faites les dorer de tous côtés, salez, poivrez. Arrosez les pigeons avec la liqueur de cassis, 1/2 verre d'eau. Couvrez et laissez mijoter 3/4 d'heure en remuant de temps en temps.

Ouvrez la boîte de poires au sirop, coupez les quartiers en tranches, faites les revenir dans une poêle après y avoir fait fondre une noix de beurre, poivrez abondamment.

Disposez les tranches de poires autour du plat, dressez les pigeons au centre, nappez-les de la sauce et servez aussitôt.

**UNE MAISON SANS SOUCIS**  
**MAISON "BELVIL"**

Constructions traditionnelles personnalisées



**PRIX FERMES ET DÉFINITIFS**  
Modèles à partir  
298.000 F TTC  
(Sauf papiers peints  
et peintures),  
GARANTIE  
BANCAIRE

**PAVILLON "BELVIL"**  
1, rue Lecourbe - VIEUX BELFORT - Tél. 84 28 24 04

Je désire recevoir sans engagement de ma part, une information complète sur vos constructions.

NOM \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Je possède un terrain \_\_\_\_\_ Je recherche un terrain à \_\_\_\_\_



*Risques du particulier, des entreprises  
et des commerçants*

*Risques des personnes*

*Retraite - Contrats associatifs - Placements*

**Groupe Bâloise**  
France

3, rue des Rosiers - OFFEMONT 90300 VALDOIE - Tél. 84 26 68 18

## PIGEONS PAPILLOTES

**Pour 4 personnes :**

2 pigeons, prêts à cuire

60 g de beurre

### **Farce**

2 échalotes

1/2 verre de vin blanc sec

200 g de champignons de Paris

1 c. à soupe de concentré de tomates

Persil haché - Sel - Poivre

2 tranches de jambon cuit

### **Papillotes**

4 carrés de papier alu ou de papier sulfurisé de 32 cm de côtés.

Coupez les pigeons en deux dans le sens de la longueur. Aplatissez-les. Faites-les dorer, de toutes parts, à la poêle avec 20 g de beurre.

Farce : hachez les échalotes. Mettez-les à mijoter dans une casserole avec un demi verre de vin blanc, sans couvrir.

Lavez rapidement les champignons à l'eau froide. Hachez-les. Ajoutez-les dans la casserole avec le concentré de tomates, le persil haché, du sel et du poivre. Laissez cuire jusqu'à ce que le jus soit complètement évaporé.

Allumez le four à thermostat 7/8.

Coupez chaque tranche de jambon en 4.

Découpez 4 très grands cœurs dans les carrés d'alu. ou de papier sulfurisé.

Sur chaque moitié, déposez un quart de tranche de jambon, un peu de farce, un demi-pigeon, encore un peu de farce, de jambon et 10 g de beurre.

Fermez hermétiquement le cœur en roulant les deux bords ensemble, sans en serrer le contenu.

Faites cuire à four bien chaud, pendant 25 mn environ.

Présentez les pigeons dans leurs papillotes fermées : chaque convive ouvrira la sienne dans son assiette.

**S.A.R.L.**

**MANCINI-GIRON**

PLATRERIE  
CLOISONS SÈCHES  
PEINTURE  
RAVALEMENT  
ISOLATION  
(intérieure - extérieure)

24, avenue Jean-Moulin - 90000 BELFORT

Tél. 84 21 19 25

**Bienvenue  
à bord !**



**dtb**

*Belfort en bus. Belfort facile.*

## PIGEONS A LA MAROCAINE

**Pour 4 personnes :**

- 4 pigeons
- 4 échalotes
- 4 c. à soupe d'huile
- 50 g de beurre
- 25 cl de bouillon
- 1 orange
- 2 c. à soupe de miel
- 50 g de raisins secs
- 30 g de pignons
- 1/2 c. à café de 4 épices
- 1 c. à soupe de maïzena
- 350 g de riz
- Sel - Poivre

Salez et poivrez les pigeons non bardés.

Dans une sauteuse, faites revenir à l'huile les échalotes coupées en quartiers. Aussitôt qu'elles commencent à blondir, ajoutez les pigeons et faites-les dorer sur toutes leurs faces. Travaillez à feu moyen, la peau fine des pigeons cuit très rapidement. Retournez-les avec des pinces ou deux cuillers en bois pour ne pas les abîmer.

Retirez-les aussitôt qu'ils sont bien dorés et posez-les dans une cocotte avec du beurre. Saupoudrez de 4 épices, salez peu, poivrez, mouillez avec le bouillon, ajoutez aussi le zeste râpé fin de l'orange.

Cuisez 10 mn à feu moyen dans la cocotte découverte.

Ajoutez le miel. Couvrez la cocotte et mijotez à feu doux 20 mn. Pendant ce temps, faites le riz au safran.

Juste avant de servir, délayez la maïzéna avec le jus de l'orange.

Posez les pigeons sur le riz dans un plat de service.

Epaississez le jus de cuisson en ébullition avec la maïzéna.

Versez-en quelques cuillers sur les pigeons et le riz. Servez le reste en saucière.

## RIZ AU SAFRAN :

350 g de riz - 1/2 l de bouillon - 6 échalotes - 4 c. à soupe d'huile d'arachide - 1 pincée de safran - 1 c. à café de 4 épices - 50 g de raisins secs - 30 g de pignons - Sel - Poivre.

Dans une sauteuse, faites dorer à l'huile les échalotes coupées en quartiers. Mouillez avec le bouillon, salez peu, poivrez, ajoutez les épices et le safran. Porter à ébullition. Rincez le riz à l'eau froide. Egouttez-le. Versez en pluie dans le liquide bouillant le riz, les raisins, les pignons, cuisez à feu doux jusqu'à l'évaporation presque totale. Séchez le riz pendant 10 mn sur feu très doux.

# SOUVENIRS



*Les années 1930*





*L'église d'Offemont*